

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

SÉANCE RÉGULIÈRE

18 DÉCEMBRE 2002

PROCÈS-VERBAL

10^e SÉANCE

DATE : Le 18 décembre 2002

HEURE : 17 h

LIEU : Salle des comités, 25, rue Laurier, 2^e étage, Hull

PRÉSENCES : **Membres**

M. Marc Bureau, président, conseiller district Wright-Parc-de-la-Montagne (# 5)
M^{me} Denise Laferrière, vice-présidente, conseillère district de Hull (# 8)
M. Aurèle Desjardins, conseiller district du Lac-Beauchamp (# 14)
M. Serge Forget, citoyen
M. Benoit Mottard, citoyen
M. François Roy, citoyen
M^{me} Lucie Tassé, citoyenne

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personnes ressources

M. Éric Boutet, responsable / planification
M. Charles Hoffman, agent de programmes
M. David Leclerc, coordonnateur de programmes
M. Pierre Marcotte, chef de division, programmes et projets
M. Yves Martel, Service de la Police

Autres

M. Richard Côté, Gîte Ami
M. Gilbert Lavallée, Gîte Ami
M^{me} Catherine Gilbert, Gîte Ami
M^{me} Nicole Gratton, Groupe de ressources techniques
M^{me} Nathalie Sauvé, OMHG

ABSENCE MOTIVÉE :

M^{me} Dominique Godbout, citoyenne

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2002

1. Ouverture

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 30 et présente M. Aurèle Desjardins conseiller du district du Lac-Beauchamp (# 14), secteur Gatineau. M. Bureau souligne que M. Desjardins remplace M. R. Alain Labonté qui a soumis sa démission. De plus, M. Bureau présente M. Yves Martel du Service de la Police.

2. Approbation de l'ordre du jour

Les articles 8 (code d'éthique) et 10 (baux emphytéotiques) sont retirés de l'ordre du jour et quatre (4) sujets sont ajoutés à l'article 16.

1. Ouverture
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée (le 12 février 2003)
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002
5. Signature du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002
7. Adoption des règles de régie interne
8. Adoption du code d'éthique et de déontologie
9. Étude de relocalisation du Gîte Ami : recommandations relatives à la sélection de sites et demande de contribution financière à un projet de construction de logements temporaires pour sans abris
10. Recommandations de la Division des transactions immobilières sur les baux emphytéotiques
11. Suivi des projets (tableau)
12. Recommandations sur les principes de gestion du fonds de logement social
13. Varia :
14. Période de questions des citoyennes et citoyens
15. Stratégie municipale en habitation, le pourquoi (raisons) et le comment (plan de travail)
16. Varia :
 - a) Nouvelle ressource à Loge Action Outaouais
 - b) Conférence de presse à Québec sur le logement social
 - c) Crise du logement et taux d'inoccupation
 - d) Rapport d'étape sur le PRQ
17. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance est fixée au 12 février 2003.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002 est accepté tel que présenté.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2002

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2002

Article 17 c) : On souligne que les délais de la SHQ se sont améliorés dernièrement;

Article 17 d) : On mentionne que le poste laissé vacant, à la suite de la démission de M^{me} Myriam Lynch, sera probablement comblé en janvier 2003;

Article 17 e) : On demande la collaboration de tous pour mettre à jour le tableau des suivis de projets;

Article 20 : On explique que, le programme municipal d'aide financière complémentaire à AccèsLogis pour des crédits de taxes, pourrait être mise en place en 2004.

7. Approbation des règles de régie interne

Un projet de règles de régie interne révisé est présenté. Quelques interrogations demeurent encore en suspend comme par exemple l'encadrement de la période publique de questions, le décorum lors de la séance, les possibles conflits d'intérêts, le droit de vote des membres, la vérification du Service du contentieux de la ville.

Recommandation reportée à une prochaine séance.

8. Approbation d'un code d'éthique et de déontologie

Sujet et recommandation reportés à une prochaine séance.

9. Étude de relocalisation du Gîte Ami : recommandations relatives à la sélection de sites et demande de contribution financière à un projet de construction de logements temporaires pour sans abris

M. Marc Bureau quitte la séance après avoir divulgué la nature de son intérêt dans ce dossier.

Une mise en contexte du dossier de la relocalisation du Gîte Ami est présentée. On explique le projet de relocalisation, le rôle de la ville dans ce dossier de même que les critères de sélection du quartier et des sites potentiels. On présente aussi un bref compte rendu des résultats d'une rencontre de consultation d'une quinzaine de personnes (commerçants, résidents, organismes communautaires). Enfin, on précise l'implication et la participation possible de la ville de Gatineau.

Arrivées de M. Richard Côté, M^{me} Nicole Gratton, M. Gilbert Lavallée, M^{me} Catherine Gilbert et M^{me} Nathalie Sauvé.

On présente en détail le projet de relocalisation du Gîte Ami en insistant sur l'historique, l'environnement, la mission et le mandat, la vision d'avenir, le profil de la clientèle, l'offre de services, les besoins physiques, le projet, la localisation, les partenaires et les étapes futures.

On dépose plusieurs lettres appuyant le projet de relocalisation du Gîte Ami, dont celle de Habitations de l'Outaouais métropolitain, de l'Office municipal d'Habitation de Gatineau, du Réseau Outaouais ISP, de Mon Chez Nous inc, de Mgr Marcel Wolfe et de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Une période de questions et réponses d'éclaircissements et de précisions sur le projet est alors tenue.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2002

Départs de M. Richard Côté, M^{me} Nicole Gratton, M. Gilbert Lavallée, M^{me} Catherine Gilbert et M^{me} Nathalie Sauvé.

On suggère de reporter au 13 janvier 2003 la recommandation de la Commission.

M. Marc Bureau reprend son siège.

10. Recommandations de la Division des transactions immobilières sur les baux emphytéotiques

Sujet reporté à une prochaine séance.

11. Suivi des projets (tableau)

On résume brièvement le tableau présentant un inventaire des projets de logements sociaux et abordables en cours de réalisation (projets de rues Marlartic, Fx-Bouvier, de l'Hôpital / Mont-Royal et Hamel).

12. Recommandations sur les principes de gestion du fonds de logement social

Sujet reporté au 13 janvier 2003.

13. Varia :

Aucun sujet.

14. Période de questions des citoyennes et citoyens

M. Yves Séguin de l'organisme Les Œuvres Isidore Ostiguy désire sensibiliser les membres de la Commission au sujet de la pénurie de logements locatifs. Selon M. Séguin il y a présentement plusieurs familles sans logis et plusieurs familles qui doivent cohabiter chez des amis ou des parents. M. Séguin sollicite la ville de Gatineau pour qu'elle prenne certaines mesures pour atténuer les effets de cette crise.

M. Frédéric Beaudoin, trésorier de la Coopérative d'habitation L'Alternative souligne que les coopératives concernées sont toujours en attente d'une recommandation de la commission permanente sur l'habitation et d'une décision de la ville de Gatineau au sujet du dossier relatif aux baux emphytéotiques.

15. Stratégie municipale en habitation, le pourquoi (raisons) et le comment (plan de travail)

On résume brièvement les objectifs, la problématique, le rôle de la Ville de Gatineau, les raisons et le plan de travail de la stratégie municipale d'habitation. On rappelle que l'habitation est une préoccupation commune à tous les secteurs de la ville et que cette préoccupation a été confirmée lors de la tournée de consultation sur les choix stratégiques.

À la suite de la présentation, quelques remarques sont formulées sur la stratégie locale en habitation qui devra tenir compte des facteurs de court, de moyen terme ainsi que de long terme :

- sur la taxation à paliers multiples qui est une chose à considérer,

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2002

- sur les propriétaires qui devront être invités à participer à la mise en place de la stratégie municipale en habitation,
- sur l'échéancier qui devrait être moins serré, sur le congrès des Officiers municipaux qui se tiendra à Gatineau en mai 2003,
- sur la cohérence entre les différents outils de planification qui seront mise en place comme le plan stratégique, la politique culturelle, le plan d'urbanisme, les plans de transport et de développement économique, etc.

CONSIDÉRANT QU'une stratégie locale en habitation est devenue nécessaire suite aux obligations et aux responsabilités confiées à la Ville de Gatineau par le Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une stratégie gatinoise en habitation s'inscrit à l'intérieur de la démarche de réflexion et de planification sur les choix stratégiques;

CONSIDÉRANT QU'une stratégie en habitation vise à permettre à l'ensemble de la population de se loger selon ses moyens et selon ses besoins dans un environnement de qualité;

CONSIDÉRANT QU'une stratégie en habitation vise également à promouvoir le développement résidentiel sur son territoire et ce, en vue de soutenir des services et programmes :

R-CPH-2002-12-18/20

Que ce comité recommande au conseil de mandater le Service d'urbanisme pour élaborer une stratégie locale en habitation selon le plan de travail suivant :

- Analyse de la situation et identification des pistes d'actions potentielles;
- consultation publique, forum de discussions et rencontres de travail;
- rédaction d'une version préliminaire de la stratégie;
- finalisation, arrimage et mise en forme de la politique.

ADOPTÉE

16. Varia :

a) Nouvelle ressource à Loge Action Outaouais

On dépose à titre d'information un communiqué de Loge Action Outaouais annonçant l'embauche d'un nouvel agent de développement qui sera chargé d'aider les différents groupes qui veulent mettre sur pied des coopératives et des organismes à but non lucratif afin de régler leurs problèmes d'accès, de coûts et de sécurité reliés au logement.

b) Conférence de presse à Québec sur le logement social

On dépose également à titre d'information un communiqué annonçant que le gouvernement du Québec a obtenu l'appui des municipalités, du milieu communautaire et du secteur privé sur le transfert de responsabilités et pouvoirs en habitation sociale et sur une part équitable des fonds fédéraux.

c) Crise du logement et taux d'inoccupation

On mentionne que les dernières statistiques de la SCHL, relatives aux taux d'inoccupation, montrent que la ville de Gatineau détient le record au Canada avec 0,0 d'inoccupation pour les trois chambres à coucher. Pour les autres catégories de logements (1 cc, 2cc,

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2002

multifamilial) les taux d'inoccupation sont encore plus bas que les taux affichés en juillet 2002.

Plusieurs suggestions sont formulées entre autres sur la fourniture de ressources de première ligne, sur la concertation de la ville, du milieu communautaire et du secteur privé, sur le rôle que devrait jouer la Commission permanente sur l'habitation, sur la mise en place d'un centre permanent d'hébergement d'urgence, sur l'organisation par la ville d'une rencontre des intervenants des gouvernements fédéral et provincial, sur la prise en charge des personnes à la rue et sur le niveau d'implication de la ville.

d) Rapport d'étape sur le PRQ

On dépose et présente brièvement un tableau sur l'état de la situation du Programme Rénovation Québec (PRQ) par volet, activité et secteur de la ville. On souligne que le programme a connu un grand succès auprès de la population. Un total de 775 participants se sont inscrits dont 106 ont été choisis lors du tirage au sort.

M. Bureau souligne le travail impeccable du personnel impliqué dans la gestion de ce programme.

17. Levée de la séance

La séance est levée à 22 h 30.